

Ceta : la Wallonie crie victoire

Accord sur le futur traité de libre-échange Europe-Canada

Ceta, fin du feuilleton, en tout cas au niveau belgo-belge. Après une dizaine de jours de crise qui a vu la Wallonie mener la fronde, un accord a été conclu ce jeudi. Concrètement, que signifie cet accord entre l'Europe et le Canada ?

Fumée blanche pour le traité Ceta entre l'Europe et le Canada. Ou en tout cas, accord belgo-belge pour présenter aux partenaires européens les modifications à apporter.

Mais qu'est-ce qui a changé ? Sur le fond, le traité reste pratiquement inchangé mais, dans son application, on note des modifications importantes. La Wallonie a obtenu l'abandon des tribunaux privés pour trancher d'éventuels litiges. En attendant l'installation d'un véritable tribunal inspiré de la Cour de justice européenne (celle de Luxembourg), aucun arbitrage n'aura lieu. Les tribunaux publics se chargeront des conflits, s'il y en a. C'était l'un des principaux points d'achoppement. Sans entrer dans tous

les détails techniques, la Wallonie a obtenu aussi une meilleure protection en matière de services publics, d'agriculture et de protection sociale. **Quand est-ce que le Ceta entrera en vigueur ?** Il reste un long chemin avant que tous les États, via leurs parlements respectifs, ratifient le futur accord. Ça peut prendre plus d'un an et demi au total. Mais en attendant, la Commission pourra mettre en œuvre plus de 90 % du traité, de manière provisoire, et ce dès début 2017. Par exemple, les droits de douane. Presque tous ces droits de douane seront abolis. Prenons un exemple : les tapis vendus au Canada par les Européens sont touchés par des droits de douane de 18 %, ce qui plombe leur prix. Quand ces droits seront supprimés, les tapis pourront être vendus au même prix qu'en Europe. Sur ce point, les Européens ont tout à gagner : les droits de douane sont plus importants au Canada qu'ici. **Est-ce que c'est bon pour le business wallon ?** Oui, certainement, nous répond-on à

l'Union wallonne des entreprises. Les entreprises wallonnes ont poussé à dire oui au traité. Pour la Wallonie, l'abandon des droits de douane peut être très positif pour l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies, très actives au sud du pays. La balance commerciale du secteur chimie et pharma est déjà largement positive : on exporte pour 77 millions d'euros vers le Canada, pour seulement 5 millions d'importations. Sur certains produits, les droits de douane s'élèvent à 6,5 %. La suppression de ces droits facilitera les exportations.

Et c'est bon pour l'emploi ? Les avis sont plus mitigés sur ce point. Selon les employeurs, la réponse est certainement oui. Plus d'exportations, c'est plus de travail ici. Avec une nuance : le Canada n'est pour l'instant pas un gros partenaire économique de la Wallonie. On exporte plus aux États-Unis qu'au Canada. Chez les opposants au Ceta, on évoque des études (notamment de l'université du Massachusetts) qui prédisent des pertes de 200.000 emplois.

Va-t-on pouvoir acheter des produits canadiens moins cher ? Oui, s'ils entrent en concurrence avec des produits fabriqués ici. Pas nécessairement s'il s'agit de produits spécifiques. Par exemple, le sirop d'érable canadien ne risque pas d'entrer en concurrence avec l'équivalent belge...

Est-ce qu'on va manger du poulet au chlore et du bœuf aux hormones ? Non, trois fois non. En fait, ça n'a jamais figuré dans le traité. Le ministre-président wallon, Paul Ma-

gnette, se réjouit que l'on ait « indiqué, noir sur blanc, qu'on ne peut importer de bœuf aux hormones ou des OGM. » Noir sur blanc, c'est sans doute mieux, mais il était prévu dans le traité Ceta que chaque État (et l'Union européenne) pourra garder ses propres normes sanitaires et phytosanitaires. Si l'Union européenne interdit les OGM et les produits chlorés, elle aura le droit de continuer à les interdire. Et même, le traité n'entrave pas le droit de tous les États de légiférer dans les domaines du droit du travail ou du droit environnemental.

Par ailleurs, selon le ministre-président wallon, « si le cas se présente, nous pourrions interdire la commercialisation de faux jambon d'Ardenne, de faux fromages de Herve, de faux sirops de Liège ou de toute autre imitation de produit belge typique ».

Et nos agriculteurs ? Sujet sensible... Le danger est d'être mis en concurrence avec une agriculture et un modèle agroalimentaire industriel, que ne pourraient pas concurrencer les petites exploitations agricoles wallonnes. Mais il faut savoir que le Ceta prévoit des importations de viande contingentées. Par exemple : 75.000 tonnes de viande porcine pour l'ensemble de l'Europe par an. Ce qui représente 0,4 % de la consommation totale de viande porcine en Europe. Les importations de bœuf concerneront 0,6 % de la consommation européenne au maximum. Des « clauses de sauvegarde » sont aussi prévues si nos agriculteurs sont menacés. ●

**BENOÎT
JACQUEMART**

Sur Facebook

Le magnet Magnette

La célébrité a ses revers. Dont celui de se retrouver collé à la porte d'un frigo quand on a le bonheur de se nommer Magnette. Le magnet Magnette, ils sont nombreux à y avoir pensé. Et, manifestement, certains ont franchi le pas.

Une page Facebook, « Paul Magnet », vient de voir le jour qui propose, en différentes versions, le nouveau héros des Belges à coller sur votre réfrigérateur. Suffit de suivre le lien et de lâcher 3 euros la pièce. Chère, la rigolade ? ●



Le ministre-président Magnette**« Soutien d'autres pays européens »**

Heureux, le ministre-président wallon, Paul Magnette. L'accord sur le traité Ceta avec le Canada, c'est « une victoire de la démocratie », nous dit-il. « Nous sommes la seule Région à avoir fait ce travail sur le traité. On a réussi à créer un débat. Sur le fond, c'était un traité qui était intéressant, je l'ai toujours dit, mais avec des zones de flou. »

MIEUX ENCADRÉ

Des zones de flou qui ont donc été clarifiées et même si le traité n'a pas été modifié d'une virgule, il est désormais mieux encadré. Et non seulement la Wallonie a réussi à créer un débat, mais elle aurait aussi initié un élan, selon Paul Magnette. « On n'avait pas de problème avec le Canada », nous dit-il encore. « Le problème se situait plutôt au sein de l'Europe. Ce qu'a fait la Wallonie arrangeait

pas mal de monde. D'autres États, pour commencer. En coulisses, durant les discussions, alors que nous subissions une terrible pression, nous avons reçu le soutien d'autres pays (que M. Magnette ne veut pas citer, NDIR). Et de la société civile. La Commission, elle, devait montrer qu'elle est encore capable de faire des traités internationaux. Plusieurs pays sont contents de

ce que nous avons obtenu. »

La Wallonie a donc obtenu non pas une refonte ou même une modification du traité (« rouvrir la négociation avec le Canada, cela aurait été une erreur », estime Paul Magnette) mais d'importantes précisions, écrites noir sur blanc et qui sont contraignantes, affirme le ministre-président. ●

B.J.

Notre opinion**Une victoire de la démocratie****Demetrio Scagliola**

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Annonçons d'emblée la couleur : que la Belgique ait trouvé un accord pour donner son feu vert au Ceta, l'accord de libre-échange avec le Canada, est une bonne chose.

Pour la Wallonie, pour le pays, pour l'Europe et pour une idée toute simple mais capitale : la liberté est toujours supérieure aux barrières. Et la liberté, dans l'Europe actuelle, est trop souvent cantonnée à la liberté des marchandises et des flux finan-

ciers.

En jouant un bras de fer tendu et, avouons-le, risqué voire dangereux, Paul Magnette a fait gagner une autre idée de la liberté, une autre idée de l'Europe.

Et même si la Wallonie est justement rentrée dans le rang, son opiniâtreté à défendre jusqu'au bout ses idées et sa vision d'une autre Europe pourraient changer, rêvons un peu, le cours de l'évolution européenne.

Voici trois jours, nous écrivions ici que l'heure était venue de changer la nature des traités commerciaux, toujours influencés par des logiques dépassées, et d'y introduire des notions nouvelles, environnementales, sociales et culturelles.

Bien sûr, rien n'est gagné et il faudra du temps pour que cela aboutisse (si jamais cela aboutit) mais il faut reconnaître à la

Wallonie d'avoir ouvert une brèche et d'avoir senti mieux que d'autres le pouls de l'opinion publique.

Déboussolés par la crise économique, les pertes d'emplois, les écarts de plus en plus grands entre les riches et les autres et le côté froid et technocratique de l'Europe, les populations ont perdu foi dans un idéal pourtant magnifique : la construction européenne.

Cet épisode du Ceta n'est peut-être qu'un microphénomène, mais il serait sans doute utile d'en tirer toutes les leçons pour imaginer une Europe vraiment libérale et sociale. Et surtout, une Europe qui ne perde plus le contact avec sa nature démocratique. Car s'il est évident que le PS a aussi manipulé cette crise à des fins politiques, il a utilisé des instruments démocratiques pour

relancer un débat démocratique.

Analyse**Ces 10 jours qui ont fait basculer le leadership au PS**

La crise du Ceta laissera des traces profondes, à la tête même du Parti socialiste. Jamais son président en titre, Elio Di Rupo, n'aura autant paru dépassé par les événements. Et jamais Paul Magnette, son chef de file en Wallonie, n'aura

autant incarné une solution — à tout le moins médiatique — à la mauvaise passe que son parti traverse dans les sondages, depuis déjà deux bonnes années.

Tout semblait pourtant sous contrôle, lorsque

le Montois avait lancé naguère ce politologue respecté dans le marasme d'un Charleroi déchiré par les affaires de l'époque Van Cau. Un homme neuf, promis au plus fabuleux des destins en interne ? La chose s'est lentement

construite. Mais, comme toujours, Di Rupo semblait parfaitement en maîtrise le tempo.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Un premier accroc s'était bien produit, en juin 2014. Le Montois menait le bal des négociations post-électorales avec le cdH, pour la Ré-

gion wallonne et la Communauté française. Chaque matin, il y arrivait systématiquement flanqué de Paul Magnette. Avec un contraste cruel, qui n'avait jamais paru aussi évident. Le père et le fils. L'ancien et le nouveau.

Les rires sous cape resteront pourtant sans lendemain. C'était dit : Magnette n'avait nullement l'intention de revendiquer la succession de son mentor avant qu'il tire volontairement sa révérence. N'empêche : le Carolo, depuis, paraissait de plus en plus ronger son frein, prenant bien plus de plaisir à publier de longues réflexions sur l'avenir de la

gauche qu'à diriger la Wallonie au jour le jour.

Puis la crise du Ceta est arrivée. Et la cote de Paul Magnette s'est envolée d'un coup sec, s'imposant comme une subite évidence, aux yeux des bookmakers patentés. CNN, Le Monde, The Wall Street Journal... Les médias du monde entier n'en ont plus eu que pour lui. Les altermondialistes aussi. Et la vidéo de son intervention anti-Ceta à la tribune du Parlement wallon a battu tous les records de partage, sur les réseaux sociaux.

Elio Di Rupo ne l'a compris que trop tard. Le week-end dernier, dérogeant à ses habitudes, il a bien accepté un débat domini-

cal en télé, pour tenter de rappeler son leadership. Il a même mis la barre des revendications plus haut encore que celle de Magnette. Mais rien n'y a fait. Le Carolo était déjà durablement affaibli d'une stature largement élargie. En se payant au passage le luxe d'avoir réduit au silence les cadors réels ou supposés de son parti, d'Elio Di Rupo à Rudy Demotte, en passant par Jean-Claude Marcourt, pro-Ceta de toujours, et ancien rival pour occuper l'Elysette.

FLAMBEAU

Le PS érigé en barrage à la mondialisation à tout crin ? C'est grâce à lui. Le PS qui montre au PTB et à Ecolo qu'il n'a pas de le-

çon d'écoute de la rue à recevoir ? C'est encore lui. Le PS qui prouve à la Flandre que la fédéralisation du pays peut aussi se retourner contre elle ? C'est toujours lui. Le PS qui met dans les cordes Charles Michel devant ses partenaires européens ? C'est de nouveau lui.

Officiellement, Elio Di Rupo ne compte nullement lui passer le flambeau de la direction du PS, à court terme. Mais c'est peine perdue. Parce que, dans l'opinion comme en interne, le parti a retrouvé un patron doté d'autorité, d'intelligence, d'entre-gent et de charisme. Et ce n'est plus lui. ●

CHRISTIAN CARPENTIER

Ce n'est pas bon pour la Wallonie

Notre amitié avec le Canada et l'Europe remise en cause

> **Mauvaise image.** Si la Wallonie est devenue la terre promise des opposants au Ceta et de l'extrême gauche en général, pas sûr qu'elle devienne tout à coup la destination favorite des investisseurs et des multinationales. Coût du travail élevé, pression fiscale, système institutionnel incompréhensible, syndicats tout puissants, grèves à répétition : usurpée ou pas, la réputation de notre région n'était déjà pas extraordinaire dans les milieux économiques. On doute que cette crise l'améliore.

> **Anti-Europe ?** Même si la position wallonne n'était pas contre l'Europe mais plutôt pour une autre Europe, les institutions européennes ont peu apprécié — c'est un euphémisme — le tango

danse pendant une semaine par les responsables wallons. Il faut dire que la Belgique, pays fondateur de l'Europe, bénéficiait jusqu'ici d'une image de locomotive européenne. On peut craindre que les aides européennes, très

généreuses avec la Wallonie depuis près de 25 ans, soient désormais beaucoup plus difficiles à obtenir par les projets wallons.

> **L'amitié avec le Canada écornée ?** Les liens entre la Wallonie et le Canada (et surtout sa partie francophone, le Québec) sont sans doute les plus forts après ceux avec la France. Le refus wallon a été mal vécu par nos amis québécois, avec qui nous avons développé depuis des années des échanges commerciaux, culturels, linguis-

tiques et même des bourses d'emploi pour les Wallons désireux de tenter l'expérience de l'autre côté de l'Atlantique. La question est simple : cette crise entre cousins francophones laissera-t-elle des traces assez fortes que pour remettre en cause une si belle et si longue amitié.

> **Exportations bloquées ?** Même si le Ceta va faciliter les échanges commerciaux, les produits et entreprises wallons seront peut-être victimes d'une barrière psychologique au Canada. Or, si la balance commerciale est favorable à la Wallonie (qui exporte plus au Canada que l'inverse) la part des exportations wallonnes est en chute importante depuis plusieurs an-

nées : de 19,5 % des exportations belges au Canada en 2013, la Wallonie est passée à 9,5 % en 2015.

> **La vengeance de la Flandre et du fédéral.** C'était presque comique à voir. Didier Reynders, Charles Michel et le ministre-président flamands Geert Bourgeois (N-VA) ont tout fait, sauf la danse du ventre, pour tenter d'amadouer Paul Magnette et obtenir son feu vert. Olivier Chastel, le président du MR, a loué la « patience » de ces deux ministres, pour exprimer le sacrifice que ça leur a coûté. Mais la vengeance est un plat qui se mange froid : le fédéral et la Flandre voudront faire payer le prix à la Wallonie... ●

D.SCA.

C'est bon pour la Wallonie

Enfin sur la carte du monde

> **Le monde nous regarde.** Avant la crise du Ceta, la Wallonie était un tout petit confetti sur la carte de la planète. Aujourd'hui, le monde entier ou presque connaît notre région, Paul Magnette, nos villes, notre caractère bien trempé et sait que Magritte, Simenon, Les Schtroumpfs ou Adolphe Sax ne sont pas français mais... wallons. Ça ne fait pas encore une identité mais c'est un bon début de reconnaissance

> **Un vrai leader.** SuperMa-

gnette, Magnéto, Magnettix... Qu'on soit d'accord ou pas avec lui, Paul Magnette a démontré qu'il avait les épaules assez larges pour incarner le rôle du nouveau leader wallon. Révélé par le dossier Ceta après des années de tâtonnements entre Namur et Charleroi, Paul Magnette doit désormais relever un nouveau défi : ne pas décevoir ceux chez qui il a fait naître de l'espoir. La Wallonie s'est trouvé un leader qu'elle espère garder...

> **Naissance politique.** Un nain institutionnel en léthar-

gie la Wallonie ? C'est un peu le reproche que l'on faisait régulièrement au gouvernement et au parlement wallons. Certains membres du gouvernement actuel ne se faisaient même pas prier, jusqu'à hier, pour manifester leur ennui d'être dans un gouvernement « de deuxième division » par rapport au fédéral. Ce combat sur le Ceta va peut-être permettre à la Wallonie de s'affirmer définitivement au niveau politique, à l'instar de la Flandre.

> **Un parlement qui travaille et décide.** Un gros conseil communal peuplé de presse-boutons le parlement wallon ? La critique revient souvent et il est vrai que seule une poignée de députés fait vivre l'assemblée wallonne. Mais sur ce dossier, on a senti que les parlementaires travaillaient et prenaient leur sort en main. Pourvu que ça dure.

> **La fierté retrouvée.** Beaucoup de cinéma pour rien ? Le oui wallon au Ceta a été acclamé avec pas mal de sarcasmes hier dans certains mi-

lieux. Mais si Magnette et le PS ont indéniablement fait de la stratégie politique, notamment pour contrer le PTB, il faut aussi préciser que les Wallons ont obtenu des avancées, entre autres au niveau l'interprétation de certains chapitres (agriculture, tribunal d'arbitrage entre investisseurs privés et États) et la possibilité de sortir ou de pouvoir bloquer le Traité avant sa ratification. Après l'exception culturelle, l'Europe retiendra le Traité à la sauce wallonne. ●

D.SCA.